

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TRENTE ET UN OCTOBRE,

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 24 octobre 2022

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT, Christèle CROZIER, Jean-Yves BOUCHUT, Christelle DIAZ, Anthony CARRA, Michel JOYAUX, Valérie SALIGNAT, Laurence BRAUD.

Absent : Laurent BERTHOLON.

Absents excusés :
Sandrine BONNIER, pouvoir à Anthony CARRA
Mélanie LOOS, pouvoir à Christelle DIAZ
Géraldine BERNARD, pouvoir à Christèle CROZIER
Hervé STANIS, pouvoir à Valérie SALIGNAT
M Sébastien GUTTON
M Olivier PIECHON

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRAUD

DELIBERATION N° 20221031-04

OBJET : TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle les conditions de location et tarifs actuels de la salle des fêtes et de la maison des Alanqués.

Il rappelle que les salles ne peuvent être louées que pour une seule festivité sur le week-end (apéritif, manifestation associative, mariage ou autre), ce qui induit que :

- la salle des fêtes est mise à disposition du locataire du samedi matin au lundi matin.
- la maison des Alanqués est mise à disposition du locataire du samedi matin au dimanche soir.

Il propose d'ajouter un tarif pour la mise à disposition de ces salles après des funérailles.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, **ADOpte** les grilles tarifaires ci-dessous :

TARIFS LOCATION - SALLE DES FETES				
	RESIDANTS A RONTALON		EXTERIEURS A RONTALON	
	Particulier	Association et activités commerciales	Particulier	Association et activités commerciales
Caution 600 €				
Week-end	350 €	150 €	500 €	430 €
Concours belote, loto, petite activité durée 7h		105 €		230 €
Utilisation de la vaisselle	50 €	50 €	50 €	50 €
Utilisation de la chambre froide (hors location de la salle)	-	50 €	-	50 €
Mise à disposition après funérailles	50 €			

TARIFS LOCATION - MAISON DES ALANQUES			
RESIDANTS A RONTALON		EXTERIEURS A RONTALON	
Particulier	Association et activités commerciales à Rontalon	Particulier	Association et activités commerciales
150 €	60 €	250 €	150 €
Mise à disposition après funérailles			
20 €			

DIT que ces tarifs s'appliqueront pour les locations à compter du 1^{er} novembre 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Christian FROMONT




La secrétaire de séance
Laurence BRAUD

